

Préfecture du Nord  
Direction de la coordination des politiques interministérielles  
Bureau des installations classées  
12 rue Jean Sans Peur  
59039 LILLE CEDEX

**Objet : Demande d'Enregistrement d'une installation classée pour la Protection de l'Environnement**

Paris, le 15 juin 2020

Monsieur le Préfet,

Je soussigné, Monsieur Julien de Lapize, Président de la Société Développement Axe Nord, sollicite au titre de la réglementation des « Installations Classées pour la Protection de l'Environnement », conformément aux articles L. 512-7 et suivants du Code de l'Environnement, l'enregistrement en vue de la création d'un entrepôt logistique en froid négatif, dans la Zone du Port Rapide du Grand Port Maritime de Dunkerque, sur la commune de Loon-Plage.

Ce projet, qui fait également l'objet d'une demande de permis de construire, vise :

- à aménager un entrepôt automatisé de grande hauteur en température négative sous atmosphère appauvrie en oxygène,
- alimentant une cellule de préparation des commandes et une zone de quai de réception/expédition.

Le volume stocké en présence simultanée sera de 126 000 m<sup>3</sup>, le classant sous le régime de l'Enregistrement sous la rubrique n°1511 de la nomenclature des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement.

Vous trouverez ci-joint le dossier de demande d'enregistrement pour une ou plusieurs installations classées pour la protection de l'environnement.

Ce dossier est constitué conformément aux dispositions des articles R512-46-1 et suivants du code de l'Environnement et comprend les éléments suivants :

- Le formulaire N°15679\*02
- Les pièces jointes associées

Le projet a également fait l'objet d'une déclaration initiale d'une installation classée déposée en date du 15 juin 2020 et jointe au présent dossier.

Compte tenu de la superficie de notre site, nous sollicitons une dérogation relative aux échelles du plan d'environnement et du plan de masse et des réseaux. L'échelle réduite adoptée permet une lecture claire des informations y figurant.

Vous remerciant par avance et vous souhaitant bonne réception de ces éléments,

Je vous prie de croire, Monsieur Le Préfet, en l'assurance de notre haute considération.



Julien De Lapize  
Président